

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal
du 19 mai 2026 à 19h15**

Le conseil municipal de la commune de MALANGE s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale en date du 12 mai 2026, sous la présidence du Maire, Hervé GUIBELIN.

Présents : Hervé GUIBELIN, Stéphanie BLANCHON GRENOT, Mathias GIRARDIN, Elfi BARBARIN, David CHECHILLOT, Emilie PARROT, Antoine PRIEUR-DREVON

Absents excusés : Ludovic BARSSEUR qui donne pouvoir à Emile PARROT, Vanessa COURDEROT qui donne pouvoir à Elfi BARBARIN, Pascal COURDEROT

Absent :

Secrétaire de séance : Antoine PRIEUR-DREVON

Quorum : 6

Ordre du jour :

- Approbation du Procès-Verbal de la séance du 23 avril 2026
 - DECI Voleris
 - Devis poteau éclairage chemin des Vignes
 - Commission Appel d'Offres
 - Devis nettoyeur haute pression
 - Devis dératissage annuelle
 - Questions diverses :
-

1. Approbation du procès-verbal du 23 avril 2026.

Sans remarques, le procès-verbal du 23 avril 2026 est approuvé par 9 voix pour.

Hervé GUIBELIN concerné par le point, sort de la salle.

2. DECI VOLERIS (Délibération 023-2026).

Antoine PRIEUR-DREVON présente les devis reçus concernant les travaux d'installation d'une citerne souple pour la défense incendie de VOLERIS. Une partie des travaux de clôtures prévue pour sécuriser la citerne sera à la charge de l'agriculteur. L'implantation du projet jouxtant un parc à vaches, il sera privilégié l'utilisation de barbelés pour la fermeture de l'accès.

Les élus s'interrogent sur la différence des surfaces de plateformes indiquée dans les offres, l'absence de fermeture à la charge de la commune ainsi que l'utilité des blocs en béton.

Le devis de l'Earl Thiou Services s'élève à 22 797.80 € HT et celui de l'Earl des Racines à 22 384.74 € HT.

Après avoir échangé, sur les prestations proposées, le Conseil Municipal par 8 voix pour retient l'Earl des Racines.

Hervé GUIBELIN reprend sa place au sein de l'assemblée.

3. Devis poteau éclairage chemin des Vignes (Délibération 024-2026).

Un devis de la SPIE a été adressé à la commune pour la remise en état du

poteau d'éclairage public du chemin des Vignes. Le massif doit être réimplanté et le mât remis en état. Le montant des travaux s'élève à 1250 € HT.

Le Conseil Municipal valide par 9 voix pour le devis proposé.

4. Commission appel d'offres (Délibérations 025-2026 et 026-2026).

La délibération du 07 avril 2026 concernant la Commission d'Appel d'Offres (CAO) doit être retirée puisqu'elle appelle des précisions. En effet, le Maire est président, il pourra accorder une délégation par arrêté à un autre élu, 3 titulaires et 3 suppléants sont nécessaires pour participer à cette commission afin qu'elle puisse être réunie avec un minimum de 4 membres dont le président.

Titulaires	Suppléants
Antoine PRIEUR-DREVON	Vanessa COURDEROT
Elfi BARBARIN	David CHECHILLOT
Mathias GIRARDIN	Emilie PARROT

La délibération 018-2026 est retirée et une nouvelle délibération sera reprise en ce sens.

5. Devis nettoyeur haute pression (Délibération 027-2026).

Afin de réaliser l'entretien des abords de la mairie, du monument et de la rhizosphère, il est proposé d'équiper la commune d'un nettoyeur haute pression. Plusieurs offres sont proposées avec différents modèles.

Le Conseil Municipal s'interroge sur la nécessité de cette acquisition en comparaison d'une location. Il est proposé de mutualiser avec une autre commune.

Le Conseil Municipal procède au vote à bulletin secret et valide par 3 voix contre et 6 voix pour l'achat mutualisé d'un nettoyeur haute pression pour un montant maximum de 1600 € HT.

6. Devis dératisation (Délibération 028-2026).

La commune a fait intervenir un prestataire pour une intervention de dératisation sur l'ensemble du territoire. L'entreprise propose un contrat annuel à la commune de 306.30 € HT pour un traitement des bouches d'égout du village et du hameau afin de supprimer la prolifération des rongeurs. Les coordonnées du prestataire seront communiquées aux habitants qui souhaitent une intervention chez eux en même temps que la commune afin de réduire le coût d'une prestation à titre privé, notamment lié au déplacement.

Le Conseil Municipal, après échange, par 9 voix pour, valide le contrat pour un passage annuel de 306.30 € HT de l'entreprise SOS Nuisibles.

5. Questions diverses

Délégués Natura 2000 : afin de siéger au COPIL, la commune doit

désigner 2 membres.

Titulaire	Suppléant
Mathias GIRARDIN	Hervé GUIBELIN

Commission environnement : Elfi BARBARIN rejoint les membres à la suite de la démission de Martine BARBIER.

Décisions prises dans le cadre des délégations (Délibération 029-2026) :

- Devis remplacement photocopieur : le contrat est arrivé à terme et a été dénoncé. La commune a reçu plusieurs offres dont une permettant une économie de location de 9 € HT par mois pour du matériel équivalent. Le nouveau contrat avec la société Isirepro sera signé prochainement.
- Devis complémentaire Jura Drone : afin de terminer la cartographie du cimetière et la numérisation des emplacements des sépultures, un devis complémentaire de 175 € HT a été transmis à la commune. Le devis a été signé, le survol devrait avoir lieu dès que la météo le permettra.
- Devis contrôle aire de jeux : l'ouverture de la structure de jeux dans le parc derrière la mairie est conditionnée à une vérification avant mise en service. Une proposition de contrat a été envoyée à la commune par l'entreprise SOCOTEC. Il est proposé une offre de 275 € HT pour le premier contrôle et de 154 € HT pour les contrôles annuels suivants. Le contrat a été signé. La vérification pour mise en service sera réalisée dans les meilleurs délais.

Travaux tombes Morts pour la France (Délibération 030-2026): lors de la séance du 07 avril 2026 dans le cadre du vote des subventions, il a été évoqué l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour les travaux qui seront réalisés par le Souvenir Français après réception d'une estimation des coûts. La commune a reçu 2 devis, un pour les matériaux nécessaires de 946.79 € TTC et un pour les plaques de 102.36 € TTC. Après en avoir échangé, le Conseil Municipal par 9 voix pour valide le financement des travaux.

Salle des fêtes : Monsieur le Maire remercie les élus et les bénévoles qui ont participé à la corvée du 16 mai et plus principalement du nettoyage de la salle. Une rencontre aura lieu avec un représentant de la Maison Hôtelière de Dijon pour accompagner la commune sur les équipements à prévoir. Une réunion sera organisée afin d'échanger sur l'ensemble des travaux à réaliser et sur l'aménagement de la salle. Par ailleurs, il est proposé de contacter le SIEDEC pour un accompagnement sur l'intégralité du projet qui malgré le coût de la prestation pourrait aider la commune à obtenir des subventions.

Interrogation sur les contentieux en cours : en attente de retour des parties adverses.

Terrain de pétanque : refaire un point pour le remplacement des poutres abimées.

Ligne de chasse : des personnes se sont égarées dans la forêt du fait de l'absence d'entretien des lignes. Celles-ci doivent être entretenues par les chasseurs. Un rappel sera fait en ce sens.

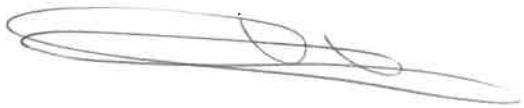
Travaux plancher clocher : un devis est en attente.

Rhizosphère : l'intercommunalité verse à la commune une participation pour l'entretien, celui-ci fait donc partie intégrante du travail de l'agent communal. Des lingettes et autres déchets inappropriés étant retrouvés régulièrement, il est indispensable de ne rien jeter dans vos toilettes.

Formation des élus : afin de participer aux formations proposées dans le cadre du DIF, il est nécessaire par la création d'une identité numérique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.

Le Maire, Hervé GUIBELIN



Présents : Hervé GUIBELIN, Stéphanie BLANCHON GRENOT, Mathias GIRARDIN, Elfi BARBARIN, David CHECHILLOT, Emilie PARROT, Antoine PRIEUR-DREVON

Absent excusé : Ludovic BARSSEUR qui donne pouvoir à Emile PARROT, Vanessa COURDEROT qui donne pouvoir à Elfi BARBARIN, Pascal COURDEROT

Absent :

Secrétaire de séance : Antoine PRIEUR-DREVON

N° délibérations	Objet
023-2026	Devis travaux DECI VOLERIS
024-2026	Devis poteau éclairage chemin des Vignes
025-2026	Retrait de la délibération 018-2026 du 07 avril 2026
026-2026	Commission appel d'offres
027-2026	Devis nettoyeur haute pression
028-2026	Devis dératisation
029-2026	Décisions prises dans le cadre de la délégation
030-2026	Financement matériaux travaux Souvenir Français

Nom	Le Président de séance	Nom	Le/La secrétaire de séance
Hervé GUIBELIN		Antoine PRIEUR-DREVON	